

Raluca BALATCHI
 Université Stefan cel Mare, Suceava

LES DEICTIQUES – DES SUBJECTIVÈMES ?

Préliminaires

Il est devenu presque un truisme d'affirmer que le langage est par essence subjectif. La présence du locuteur dans ses réalisations langagières devient plus ou moins perceptible à travers des moyens linguistiques différents, ce qui a conduit bon nombre de linguistes, à commencer par Catherine Kerbrat Orecchioni, à procéder à une identification et à une analyse des *subjectivèmes*, les marques concrètes, au niveau de l'énoncé, de l'activité subjective de l'énonciateur. Quoique les phénomènes de la deixis et de la modalité axiologique soient tous les deux reliés à la subjectivité, nous considérons que, en raison de leur nature tout à fait différente, on ne peut pas les classer ensemble sous l'étiquette de *subjectivème*. Il est préférable, selon nous, de réserver cette dénomination aux éléments axiologiques qui rendent compte de la subjectivité en tant que phénomène graduel, allant, théoriquement, du pôle [+ objectif] au pôle [+ subjectif], sans jamais les atteindre de manière absolue.

Par contre, les déictiques se relient à la subjectivité par le fait qu'ils ont à voir avec le *sujet* énonciateur, réalisant son identification / localisation spatio-temporelle, donc le rapportant au contexte extra-linguistique. De ce fait, et vu que tout énoncé est le produit de l'activité langagière d'un *sujet*, la subjectivité devient intrinsèque à n'importe quel type de discours.

Le concept de *subjectivité* en linguistique

Une définition de la *subjectivité* en tant que concept général devrait renvoyer à la notion de *sujet* largo sensu, ayant trait à ses jugements et sentiments, se rapportant toujours au *moi*, à la conscience individuelle. Les dictionnaires de langue française mentionnent au moins deux acceptions pour le terme *subjectivité*, sans l'associer quand même au domaine de la linguistique⁵.

L'application du concept de *subjectivité* au langage s'est faite en plusieurs temps et à des niveaux différents :

- Michel Bréal parlait dès 1897, dans son étude sémantique, de l'existence d'un *élément subjectif* de la langue, qu'il considérait comme *la partie la plus ancienne du langage* ; il accorde tout un chapitre à ce phénomène, ce qui est d'autant plus surprenant dans un travail sur la sémantique, en essayant de le définir et d'en étudier les rapports au discours ;
- Charles Bally (1913, cf. Patrick Charaudeau, et alii., 2002) insistait sur ce qu'il appelait *le langage expressif* en tant que véhicule de la pensée affective, considérant en conséquence que la langue n'est pas entièrement soumise au

⁵ Ainsi, *Le Petit Robert* propose deux acceptions, la première appartenant au domaine de la philosophie : « 1. Caractère de ce qui appartient au sujet seul (à l'individu ou à plusieurs). État d'une personne qui considère les choses d'une manière subjective en donnant la primauté à ses états de conscience. 2. Domaine des réalités subjectives ; la conscience, le moi ».

phénomène de la subjectivité, mais que certains segments sont plus subjectifs que d'autres, en fonction de plusieurs facteurs ;

- C'est en particulier à Emile Benveniste (1958, 1966) que l'on doit une analyse extrêmement poussée de ce qu'est la subjectivité dans le langage, analyse au terme de laquelle on est à même d'envisager la subjectivité langagière comme une particularité définitoire du langage, celle même qui permet au locuteur de devenir *sujet* et d'utiliser la langue.

Pour Benveniste, la subjectivité est omniprésente dans le langage. Elle se définit comme *la capacité du locuteur à se poser comme sujet*, constituant en fait une caractéristique intrinsèque et essentielle du langage, marquée sous diverses formes dans toutes les langues :

Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas. [...] Le langage est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait fonctionner et s'appeler langage (BENVENISTE, 1966 : 259).

Définie de cette manière, la subjectivité devient une condition *sine qua non* de l'existence même du langage, car

[...] le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours (BENVENISTE, 1966 : 261).

Si le langage existe grâce à ce sujet qui s'en empare et l'imprègne de sa subjectivité, ce n'est qu'au niveau du discours – en tant qu'exercice du langage – qu'il faut chercher les marques linguistiques de la subjectivité. C'est dans le discours qu'on trouve actualisé ce qui n'est que possibilité en langue.

Le langage est la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes (BENVENISTE, 1966 : 263).

Cette omniprésence de la subjectivité dans le langage apparaît comme un truisme si l'on prend le temps de philosopher sur l'origine du langage :

Le langage est dans la nature de l'homme, qui ne l'a pas fabriqué [...] Nous n'atteignons jamais l'homme séparé du langage [...] C'est un homme parlant que nous trouvons dans le monde, un homme parlant à un autre homme, et le langage enseigne la définition même de l'homme.

Un langage donc essentiellement subjectif, mais également communicatif⁶.

Même si l'on a à maintes reprises reproché à Benveniste ses affirmations⁷ quant au 'monopole' de *je* sur le langage tant qu'il s'érige en *je*, son argumentation sur l'omniprésence de la subjectivité dans le langage se construit, de manière intéressante, sur un JE qui englobe, au lieu d'exclure, l'AUTRE, car

⁶ Ce qui a des conséquences importantes au niveau psychologique, puisque, selon Benveniste, *le langage seul fonde en réalité [...] le concept d'ego* [idem, 259] ; à mentionner d'ailleurs que Benveniste avait écrit l'article *De la subjectivité dans le langage* dont se réclament toutes nos citations à l'intention du *Journal de Psychologie*, qui l'a publié en 1958. Il serait intéressant aussi, de ce point de vue, de faire le pont avec la problématique d'acquisition du pronom de première personne par les enfants (voir par exemple Roman Jakobson, 1967 ou le *Journal of Child Language*, où l'on publie régulièrement des études fort intéressantes sur les difficultés langagières des enfants, anglais ou français).

⁷ E. g. *Le langage est ainsi organisé qu'il permet à chaque locuteur de s'approprier la langue entière en se désignant comme je* (BENVENISTE, 1966 : 262).

L'énonciation est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation (BENVENISTE, 1966 : 80).

[...] c'est dans une réalité dialectique, englobant les deux termes et les définissant par relation mutuelle qu'on découvre le fondement linguistique de la subjectivité.

Cette argumentation aboutit au concept d'*intersubjectivité*, la seule qui rend possible la communication linguistique (BENVENISTE, 1966 : 266).

Les déictiques sont-ils des subjectivèmes?

L'application du phénomène de la subjectivité à divers genres de corpus (littéraires / scientifiques / médiatiques) a permis des typologisations des discours et des recherches sur le fonctionnement particulier des marques de la subjectivité dans la langue.

Si Benveniste associait en permanence la subjectivité à l'activité langagière du locuteur, considérant donc qu'elle fait partie intégrante du langage, et surtout du langage en action, les tentatives de recherche concrète des marques de subjectivité dans le discours ont fait peu à peu glisser le concept vers une autre acception. L'étude contrastive de types de textes a graduellement mis en avant la dichotomie *subjectif / objectif* et on a longtemps jugé des discours comme relevant de l'un ou de l'autre type : le discours où apparaît un *je* serait, dans cette perspective, essentiellement subjectif, par opposition au discours objectif où les marqueurs de subjectivité (à commencer par *je*) sont absents.

Des étiquettes comme *objectif / impersonnel / neutre* vs. *subjectif / personnel / expressif* se sont imposées pour faire, par exemple, la distinction entre discours scientifique vs. littéraire, etc. Il est donc à remarquer que, dans cette nouvelle acception, la subjectivité n'est plus intrinsèque à l'activité langagière d'un locuteur sujet mais rend compte du jugement personnel de celui-ci, de son affectivité vis-à-vis du message, ce qui est marqué explicitement au niveau discursif à travers différents moyens. Si le discours subjectif porte de nombreuses marques de cette personnalisation du message, le discours objectif tend à effacer toute trace de jugement personnel.

C'est une vision visiblement réductrice du concept de subjectivité – quoique largement répandue – vu que, en fait, du point de vue de son application au langage, la problématique de la subjectivité ne saurait s'opposer à l'objectivité puisqu'elles se manifestent le long d'un axe graduel. La présence du locuteur dans un discours, quel qu'il soit, se fait sentir à des degrés différents, selon des besoins communicatifs spécifiques, selon des conditions particulières imposées par le co(n)texte. Il est alors préférable d'adopter une définition du couple *subjectif / objectif* proche de l'opinion de Jean Claude Milner (1982) à ce sujet :

Nous disons qu'une expression est objective quand elle peut être bien comprise sans qu'on ait besoin nécessairement de prendre en considération la personne qui s'exprime ou les circonstances dans lesquelles elle s'exprime.

Il est illusoire de considérer qu'on puisse atteindre à une objectivité absolue si l'on prend en compte l'idée que – et là on l'accorde parfaitement à Benveniste – l'existence même du langage dépend du sujet qui l'utilise. L'énonciation n'est rien d'autre que l'activité d'un sujet qui met le langage en action lorsqu'il s'érige en énonciateur ; si tous les énoncés n'en rendent pas compte explicitement, étant réduit à la transmission du message, à la fonction strictement référentielle du langage, il ne faut pas conclure à la disparition de l'énonciateur.

L'application des acquis de la psychanalyse à la linguistique a engendré des analyses fort intéressantes, auxquelles nous préférons cependant ne pas nous rapporter, mais tout simplement les présenter à titre de mention.

Dans l'article « Freud sur l'énonciation », Tzvetan Todorov interprète d'une façon intéressante la manière dont *je* peut engendrer deux types de discours: personnel / impersonnel, en fonction de ce que l'auteur appelle la *valeur indicielle* du pronom en question. Le discours personnel se caractérise par la présence active des deux interlocuteurs ; c'est un discours-action, dont les énoncés portent à un haut degré les marques de l'énonciation correspondante ; en fait, dans ce type de discours, l'énonciation se confond avec l'énoncé. Dans le discours impersonnel, par contre, il y a absence d'action ; on ne fait généralement que se souvenir, ou raconter; c'est pourquoi la tendance est de séparer nettement, dans son cas, l'énoncé de l'énonciation. Dans ce dernier type, *je* n'est pas le *je* qui parle (bien qu'il s'agisse de la même personne), mais un *je* dont la valeur indicielle est très faible. A la différence du discours impersonnel, le discours personnel utilise un *je* à forte valeur indicielle.

Selon Todorov, dans tout récit, il y a généralement transfert du discours impersonnel au discours personnel, et ensuite un nouveau retour au discours impersonnel, ce qui suppose un passage d'un état d'équilibre initial à un déséquilibre et à un établissement d'un nouvel équilibre à la fin. Le déséquilibre apparaît à la suite de *l'introduction de la subjectivité* dans le langage, tandis que son 'évacuation' rétablit l'état 'normal' des choses. Todorov cite à son tour Lacan pour soutenir sa théorie : *Il n'y a de progrès pour le sujet que par l'intégration de sa position dans l'universel.*

Le 'progrès' du langage serait-il donc de faire disparaître *je* et de le remplacer par *il*, ou bien d'assigner à *je* une valeur indicielle égale à zéro? Serait-il concevable de parler de soi-même comme d'un *il*, c'est-à-dire de se détacher complètement de sa subjectivité? La réponse est, bien sûr, non. C'est dans la même lignée que conclut Todorov quand il affirme que, heureusement, le progrès ne sera jamais total, le dire ne saura jamais évincer tout à fait l'agir, dans la mesure même où dire c'est agir. La disparition de la subjectivité du langage signifierait, si l'on se rapporte encore une fois à l'opinion de Benveniste, la disparition du langage même. L'évincement total de la subjectivité serait concevable seulement dans le cas d'une langue artificielle ; les langues naturelles sont des organismes vivants, par le fait même qu'ils sont le produit de la subjectivité humaine.

Todorov pose comme point de départ de son schéma le discours impersonnel ; mais si l'on prend en compte l'analyse de Benveniste, le discours subjectif est plus naturel que son contraire ; est-il plus naturel de dire *je* ou bien *il* ? C'est une question à laquelle nous laissons répondre les philosophes et préférons aborder le déictique *je* sous un angle concret, c'est à dire à travers ses réalisations langagières effectives.

Traiter de la subjectivité en termes de degré autorise à se poser la question – comme l'a fait Kerbrat-Orecchioni (1980 / 2002) dans sa fameuse étude sur la subjectivité dans le langage – s'il y a lieu de parler d'un taux de subjectivité et quelle en serait la méthode de calcul.

D'autre part, le taux de subjectivité varie d'un énoncé à l'autre dans la mesure où les unités de ce point de vue pertinentes peuvent y être plus ou moins nombreuses et denses – le but ultime (et dans une certaine mesure utopique) de cet inventaire des unités énonciatives étant, après les avoir affectées d'un indice de subjectivité, *d'élaborer une méthode de calcul du taux de subjectivité que comporte un énoncé donné* (KERBRAT-ORECCHIONI, 2002 : 82).

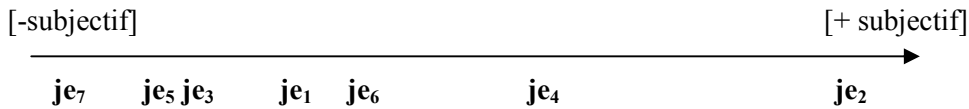
La solution proposée par la linguiste française consiste dans l'identification, au niveau de l'énoncé, des *subjectivèmes* – terme qui définit les unités linguistiques dites *subjectives*. Il s'agit d'une catégorie assez hétérogène, vu qu'elle inclut des éléments aussi divers que les déictiques, les adjectifs et substantifs *axiologiques* (c'est-à-dire portant le trait *affectif / évaluatif*), les verbes modaux et semi-modaux. Même si de telles distinctions s'avèrent utiles surtout dans l'analyse comparative des types de discours, nous pensons quand même que la nature différente des unités rangées sous l'étiquette *subjectivème* ne permet pas de les traiter en bloc. Par contre, l'analyse des *axiologiques* nous paraît tout à fait applicable, d'autant plus que, suite à Bernard Pottier, on en a fait une modalité d'énoncé.

D'autre part, la linguiste admet elle-même, après une analyse approfondie des types de subjectivèmes, qu'il faudrait distinguer entre *subjectivèmes déictiques* et *subjectivèmes affectifs / évaluatifs*. En effet, définir autant les déictiques que les adjectifs évaluatifs en tant que subjectivèmes serait mélanger des perspectives assez différentes du concept de subjectivité langagière. Si un déictique comme *je* constitue la marque explicite de la présence de l'énonciateur au niveau de l'énoncé, cela ne veut pas nécessairement dire que le contenu *p* de la phrase assertée par ce *je* est *subjectif*, c'est-à-dire soumis à de possibles contestations, comme dans le cas d'un adjectif du type *bête*.

La linguiste parle aussi de la possibilité de réaliser des discours impersonnels par la voie de *je* et des discours subjectifs par la voie de *il* ; idée soutenable, à notre avis seulement pour ce qui est du *il* (ce qui est visible dans les théories actuelles du discours indirect libre) ; c'est vrai que certaines occurrences de *je* semblent plus 'subjectives' que d'autres, cependant la nature toute particulière de la première personne ne lui permet pas, selon nous, de basculer dans le camp de l'impersonnalité. Analysons en guise d'illustration les exemples suivants :

1. Je₁ suis à la petite table devant la fenêtre. Il fait nuit depuis longtemps. Je₁ fume. Je₂. (*Les confessions de Dan Yack*, p.12)
2. Voyons, voyons, Théréson, ne t'affole pas, lui disais-je₃. Je₄ te donne ma parole d'honneur. (*Les confessions de Dan Yack*, p.53)
3. Dans ce film, je₃ devrais également me promener au fond de la mer. (*Les confessions de Dan Yack*, p.92)
4. Dieu règne omnipotent, je₅ le veux bien, dans le monde des esprits, mais nous sommes ici dans le monde des corps. (*L'œuvre au noir*, p.277)
5. Cependant je₆ sens, malgré moi, je₇ ne sais quel dieu présent dans cette chair qui demain sera fumée. (*L'œuvre au noir*, p.245)

On pourrait représenter les occurrences du pronom sur un 'axe de la subjectivité' de la manière suivante :



L'exemple de *je₂* est le plus intéressant parce qu'il est surprenant d'avoir une occurrence de *je* en isolation ; on pourrait bien sûr expliquer qu'il s'agit d'un cas de discours littéraire, mais l'exemple reste quand même singulier ; une interprétation possible serait que, parlant toujours de soi-même, le personnage arrive à une analyse si profonde de son propre ego qu'il concentre toute sa subjectivité dans une seule unité linguistique – celle qui, en français, rend compte par excellence de la subjectivité, *je*⁸. C'est pourquoi on propose d'accorder à *je₂* la première place sur l'axe positif de la subjectivité. Quant à l'exemple contraire, *je₇*, on a affaire à un cas où *je* est très peu subjectif ; il perd beaucoup de sa valeur indicielle, devient presque désémantisé puisqu'il est partie composante d'une expression figée à valeur de qualifiant.

Pour justifier l'ordre des autres cas choisis, on peut remarquer que *je₄* est doué d'une forte valeur indicielle, parce qu'on est dans une situation de dialogue, donc de discours-action, discours 'personnel' ; on le fait agir par rapport à un *tu*. Apparemment *je₆* devrait se situer sur le même plan que *je₁* ; il s'agit d'un discours 'impersonnel', inséré dans un récit ; le temps grammatical est le même, le présent de l'indicatif. Cependant, si l'on prend en compte le sémantisme des verbes, on peut faire une distinction et assigner à *je₆* une place supérieure vers les valeurs positives : *je₆* est suivi d'un verbe de sentiment, un verbe qui permet un accès 'privilegié' à la subjectivité du locuteur ; par contre, dans les deux autres cas, les verbes décrivent soit la position (« Je suis à la petite table »), soit l'action (« Je fume »).

Je₃ est un exemple typique de discours 'impersonnel' - c'est pourquoi on a choisi de le placer plus proche de la valeur négative ; on pourrait considérer qu'en fait il n'y a pas de différence entre *je₃* et *je₁*, parce que le présent peut être utilisé dans les récits à la place de l'imparfait, ayant la même valeur. Cependant les exemples choisis font partie d'un roman où le temps verbal n'est pas constant ; il y a passage du présent aux temps du passé en fonction justement de la distance que le personnage narrateur prend par rapport aux événements.

Quant à *je₅*, on peut considérer qu'il s'approche des cas de *je* à faible valeur indicielle, puisqu'il fait partie d'une formule à peu près standardisée, utilisée en conversation juste pour assurer l'interlocuteur du consensus communicationnel, pour introduire un autre tour de parole, en faisant tout d'abord la liaison avec le précédent. En plus il est à l'intérieur d'une incise, donc l'intérêt de la phrase toute entière n'est pas là.

Est-ce qu'une analyse de ce type pourrait conduire à l'idée que le déictique *je* reçoit, dans le discours, des valeurs indicielles différentes ? Malgré les conditions

⁸ Selon Anne Reboul (1994 : 348), lorsqu'on utilise le déictique de première personne, on assure le chemin le plus court à la subjectivité, par *je* on a un accès direct au *moi* du locuteur, ce qui ne se réalise par aucune autre unité ou structure linguistique, ni même par un nom propre.

particulières des cotextes⁹ choisis, ce qui est essentiel selon nous, c'est le fait que *je* ne perd jamais son trait sémantique principal, notamment *le renvoi au locuteur*, élément du contexte, dont la présence se fait immédiatement saisissable en tant que sujet du jugement modal (je_7, je_5, je_3), sujet d'un acte de langage (je_4) ou sujet narrateur d'expérience ($je_{1,3}, je_6, je_2$).

Pour conclure

Les particularités sémantico-pragmatiques des déictiques, dont on a analysé ici l'indexical de première personne, ne permettent pas, selon nous, de les placer dans la classe des subjectivèmes ; ces unités linguistiques sont la trace de l'énonciation dans l'énoncé et relèvent en tant que telles de la subjectivité linguistique, comme caractéristique inhérente de toute production langagière. Mais au niveau de l'interprétation, une fois le contexte extra-verbal connu, elles ne sont pas sujettes à des interprétations différentes ou à des contestations possibles de la part des participants à la communication. En conclusion, les déictiques agissent sur un tout autre plan que les axiologiques, ces derniers étant, selon nous, de véritables subjectivèmes, dans le sens donné à cette notion par Kerbrat-Orecchioni.

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, Emile (1966), *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Gallimard, Paris.
- BREAL, Michel (1897), *Essai de sémantique (science des significations)*, Hachette, Paris.
- CHARAUDEAU, Patrick - MAINGUENEAU, Dominique, (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris.
- JAKOBSON, Roman (1963), *Essai de linguistique générale*, Minuit, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980 / 2002), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.
- Le Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2000, Dictionnaires Le Robert, Paris.
- MILNER, Jean-Claude (1982), *Ordres et raisons de langue*, Seuil, Paris.
- MOESCHLER, Jacques - REBOUL, Anne (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Seuil, Paris.
- TODOROV, Tzvetan (1970), Freud sur l'énonciation, in *Langage*, no. 17., p. 36-45.

CORPUS ANALYSE

- CENDRARS, Blaise (1998), *Les Confessions de Dan Yack*, Denoel, Paris.
- YOURCENAR, Marguerite (1968), *L'œuvre au noir*, Gallimard, Paris.

⁹ Nous faisons la distinction entre *cotexte* comme environnement textuel et *contexte* comme environnement situationnel.

ABSTRACT

The paper discusses the phenomenon of subjectivity in language through a specific linguistic item : the first person pronoun in French. Starting from the idea that deixis is related to subjectivity in a different manner than evaluative items are (e.g. adjectives like *wonderful*, *boring*, etc.), it aims to show that, whenever a deictic item appears in a discourse, it makes it subjective irrespective of the receiver's interpretation. Each deictic item has to do with the *subject* responsible for the utterance ; this is why, any discourse built around the first person pronoun will be undoubtedly subjective. No matter the linguistic context, the essential indexical *I* never lose its subjective 'force'. In order to illustrate this idea, the paper discusses some literary examples in which there could be the case of a 'weakening' of the deictic content in the first person, suggesting therefore a possible subjective hierarchy of occurrences of the pronoun *I*. However, in each case, the relationship with the *subject* is strongly preserved. Subjectivity is therefore a problem of degree only when it comes to *evaluative* subjective items in language.